TIPASA

Des logements de haut standing à huit millions le mètre carré

Lors d'un point de presse, au cours duquel un prototype de logement promotionnel public (LPP) a été présenté récemment au niveau de la cité 630 logements, dans la commune de Bou-Ismaïl, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Monsieur Abdelmadjid Tebboune a soutenu que le prototype de logement LPP offre des avantages et des garanties sur le plan des matériaux utilisés, de la conception et de la réalisation.

Evoquant dans ce cadre le prix du mètre carré bâti observé sur le marché national, le ministre a relevé le caractère exorbitant des prix pratiqués chez le privé, en affirmant que certains prix affichés à Alger et Oran sont de l'ordre de 20 millions et 30 millions de centimes le mètre carré bâti, alors que les prix publics ne dépassent pas huit millions de centimes le mètre carré.

Lors de son périple, le ministre a également visité plusieurs projets dont un projet de 10.000 logements dans la wilaya d'Alger et deux autres projets de 592 et 630 logements LPP à Koléa et Bou-Ismaïl, en révélant lors de son point de presse, que la distribution des logements se fera d'une manière transparente, que ce soit dans le cadre de la location-vente ou du logement public promotionnel (LPP).

Toujours dans le cadre de son point de presse, le ministre de l'Habitat a mis l'accent sur la nécessité pour les entreprises d'accélérer la cadence des travaux et de livrer leurs projets dans les délais. C'est ainsi que le ministre a fait savoir que s'agissant des souscripteurs aux deux programmes AADL et LPP, la remise des contrats de préaffectation se fera avant la fin de l'année en cours, en ajoutant que les projets de logements, dont les travaux ont été lancés en 2003, leur livraison sera entamée au plus tard le deuxième trimestre de l'année prochaine. De même que pour ce qui est de la deuxième tranche des logements AADL, le ministre a déclaré à ce titre que leur livraison est fixée après le Ramadhan et qu'elle concernera les souscripteurs 2001/2002.

Les logements dédiés à la formule location-vente, qui sont en cours de réalisation par l'Agence nationale de développement et d'amélioration du logement, atteindront les 230. 000 unités à travers le territoire national, a affirmé le ministère, tout en précisant que le programme ne sera aucunement affecté par la fluctuation des prix du pétrole ou de la trésorerie du pays.

Le ministre a ajouté que les problèmes du foncier étaient pris en charge par les secteurs concernés tout en affirmant que le problème du manque d'assiettes foncières pour la réalisation des logements est mal interprété notamment quant à la qualité du foncier dédié aux assiettes des logements au niveau local, sachant que les terres concernées par l'interdiction d'édification concerne les terres irriguées et des terres cultivées.

Houari Larbi

Lancement officiel de la bourse des déchets valorisables

C'est dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement que le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Monsieur Abdelouahab Nouri a procédé récemment, au lancement officiel de la Bourse des déchets valorisables au niveau de la Maison de l'environnement de la wilaya de Tipasa.

Selon nos sources, il s'agit d'une plateforme électronique adossée à une base de données qui permet de croiser l'offre et la demande des déchets susceptibles d'être valorisés à l'instar de la récupération et du recyclage.

D'autre part, il a été procédé au lancement d'une opération de sensibilisation visant à inculquer la culture environnementale, en octroyant des équipements didactiques aux clubs verts, et en récompensant les lauréats du concours de la meilleure photo et la remise des attestations de formation aux inspecteurs principaux de l'environnement

C'est sous le slogan «Notre environnement, notre futur» que la Journée mondiale de l'environnement a été célébrée cette année et c'est à ce titre que le ministre a inauguré le jardin écologique réalisé en partenariat avec l'Agence allemande de coopération internationale. En marge de la visite du ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, une exposition des activités des différents organismes spécialisés dans la protection de l'environnement a eu lieu , à l'instar du Commissariat national du littoral, de l'Agence nationale des déchets, de l'Agence de la conservation de la biodiversité, de l'Agence nationale des changements climatiques et du Centre national de formation environnementale.

Houari Larbi

SAISON ESTIVALE

Six millions d'estivants attendus à Tizi Ouzou

La saison estivale 2015, lancée officiellement samedi dernier par le wali de Tizi-Ouzou, Abdelkader Bouazghi, à partir de la plage Tassalast de Tigzirt, semble mal partie. Certes les plages du littoral tizi-ouzien ont été nettoyées, il n'en demeure pas moins que les infrastructures d'accueil existantes restent insuffisantes pour accueillir le flux d'estivants attendus, «plus de six millions», selon le premier responsable de la wilaya.

Si nous prenons Tigzirt comme exemple, cette ville touristique, à 35 kilomètres au nord du chef-lieu, a vu ces dernières années le nombre de ses hôtels diminuer presque de moitié. Pas moins de trois établissements hôteliers ont, pour une raison ou une autre, fermé leurs portes. On n'y compte, à présent, dans cette cité balnéaire, que quatre hôtels en exercice, auxquels on peut ajouter, un hôtel-appartements, une auberge de jeunes et des dizaines d'appartements loués au mois, chaque été, par des particuliers.

En outre, la wilaya de Tizi-Ouzou compte huit plages surveillées, Tassalast, la Grande plage, Feraoun I et Feraoun II pour Tigzirt et la plage du Centre, le Caroubier, Sidi Khélifa et le Petit Paradis, pour Azeffoun. L'ensemble des huit postes de secours sont chapeautés par l'unité marine de la Protection civile de Tigzirt.

Selon la Protection civile, 42 surveillants de baignade professionnels, un inspecteur des plages, deux chefs de secteur, 24 agents professionnels (3 par plage) et 15 plongeurs sont mis à la disposition des huit plages de la wilaya. Aussi, on nous apprend que sur les 120 postes budgétaires pour saisonniers, seuls 50 sont occupés. Les 70 postes restants, et faute de candidats, restent toujours ouverts.

Aussi, la côte tizi-ouzienne, où pas moins de huit zones d'extension touristique (ZET) ont été retenues (Arrêté du wali datant du 16/11/2002 et approuvé par le cadastre du littoral), et ce, depuis les années 2000. Ces dernières, et à l'exception de celles de Sidi Khélifa et Azeffoun qui ont fait l'objet d'une étude par l'ANDT, depuis maintenant plusieurs années, les six autres attendent toujours leur tour, malgré la promesse faite par le Commissariat national du littoral (CNL) en 2011, lors de la journée thématique organisée par l'APW de Tizi-Ouzou, sur l'aménagement du littoral de la wilaya (voir *Le Soir d'Algérie* du 17/11/2011).Il faut préciser que la wilaya de Tizi Ouzou compte pas moins de cinq communes maritimes (Ath Chafâa, Azeffoun,Iflissen,Tigzirt et Mizrana) et occupe une façade maritime de 85 kilomètres, soit 7% de la côte algérienne.

En outre, l'alimentation en eau potable, à Tigzirt, reste le problème «number one» de cette ville qui compte 20 000 âmes hors saison estivale et qui passe à 30 000, voire 40 000 âmes, en été et ce, malgré le raccordement du réseau AEP au barrage Taksebt. Le précieux liquide est une denrée rare à l'ex-Ionium et l'arrêt, depuis plusieurs mois, de la station de dessalement n'explique pas tout.

Samedi dernier donc, le wali de Tizi-Ouzou, qui s'est déplacé, à Tigzirt, avec une importante délégation composée de son secrétaire général, des directeurs de wilaya concernés, du P/APW…, nous apprend que «l'étude de quatre ZET sur les six restantes, est en cours», mais sans les nommer. M. Bouazghi annonce aussi, à l'occasion, que 60 millions de dinars sont le montant de l'enveloppe allouée pour l'exercice 2015, contrairement à l'année 2014, où seuls 50 millions de dinars ont été débloqués et qu'il mise sur plus de six millions d'estivants».

K. Bougdal

TIZI OUZOU

La police empêche une marche à Azzazga

La marche des membres de la coordination des villages d'Azazga opposés au maire a été empêchée par la police.

Campant toujours sur leur position et las d'attendre les conclusions de la commission interministérielle diligentée par les pouvoirs publics autour du conflit qui les oppose au maire d'Azazga et à son exécutif, des membres de la coordination des comités de village de la commune de la même ville ont tenté, dans la journée d'hier, d'organiser une marche qui devait les mener jusqu'à Alger.

Les marcheurs, au nombre d'une centaine, parmi eux des délégués en grève de la faim qui ont embarqué à bord de l'une des deux ambulances qui font partie du convoi, ont été interceptés, au niveau du lieudit Chaoufa, à quelques kilomètres de la ville d'Azazga par les services de sécurité. Ces derniers ont opéré une intervention musclée. Une quinzaine de personnes ont été interpellées, nous signale un observateur d'une organisation des droits de l'Homme, présent sur place.

A travers cette action qu'ils veulent spectaculaire et inédite, les protestataires entendent interpeller de nouveau les pouvoirs publics et les inciter à trouver une issue définitive aux problèmes que vit l'APC depuis septembre 2014, avec, pour conséquence, la paralysie quasi totale de nombreux services publics municipaux ainsi que des projets de développement local.

Rappelons que la gestion du portefeuille foncier de la commune est à l'origine du conflit qui oppose les comités de plusieurs villages de la commune contre le maire et son équipe.

S. A. M.